

La politique de désacidification du département Droit, économie, politique

Cécile Formaglio¹
Bibliothèque nationale de France

1. La désacidification à la Bibliothèque nationale de France

La politique de désacidification du département Droit, économie, politique (DEP), un des quatre départements thématiques d'imprimés de la Bibliothèque nationale de France, s'inscrit dans le cadre plus large qui est celui de la politique de désacidification de la BnF.

Ainsi, des choix d'orientation ont été faits qui s'appliquent à tous les départements de collection : la désacidification doit être considérée comme un traitement préventif et doit donc être réservée aux documents encore communicables aux lecteurs afin de ralentir leur fragilisation. Les documents au papier déjà acide, dont l'état ne permet plus la communication (papier déchiré ou qui se déchire à la manipulation) sont plutôt des candidats au transfert de support : sur microfiche hier, sur microfilm et en version numérique aujourd'hui. En 2006, il a été aussi décidé d'abandonner le double traitement combinant désacidification et reproduction : il a en effet été jugé que les documents hors d'usage risquaient une fragilisation encore plus importante avec le traitement de désacidification. La désacidification comme traitement préalable à la restauration est réservée aux documents les plus précieux.

2. Les collections du département Droit, économie, politique

Avant d'en venir à la façon dont le département Droit, économie, politique a mis en place les grandes lignes de sa politique de conservation, il semble intéressant de présenter rapidement ses collections. Elles ont conditionné notre politique de désacidification, qui présente des différences avec celle des autres départements de collections de la BnF.

Par souci de simplification, je m'attarderai surtout sur les collections antérieures aux années 1990 et qui représentent les fonds de périodiques dits anciens clos en 1990. J'évoquerai donc ici seulement les collections les plus concernées par des programmes de désacidification, de par leur date de publication. Le département Droit, économie politique conserve les lettrages de la classification Clément recouvrant les disciplines du droit : le E* (droit de la nature et des gens) et le F (droit et jurisprudence). Il conserve par ailleurs les collections de publications officielles depuis 1950. Enfin, héritier du département des Périodiques, le DEP conserve la totalité de la cote créée en 1897 sous le nom de Journaux puis abrégée en JO, qui regroupe la presse locale et régionale, la plus grande partie de la presse étrangère, presse spécialisée, presse technique, presse des entreprises et des associations, etc.

Ces collections de journaux aux formats allant de l'octavo au grand folio représentent en tout environ 30 km linéaires. A bien des égards, ce fonds apparaît tout à fait prioritaire pour un traitement de désacidification. En effet, comme on le sait, le journal est par nature un document éphémère dont le coût de fabrication doit être le plus faible possible afin de pouvoir toucher un large public grâce à un prix de vente modique. Ces exigences entraînent l'utilisation d'un papier médiocre et d'encre bon marché qui exposent les journaux à une détérioration accélérée. C'est le passage du papier « chiffon » (à base de fibres végétales) au papier « mécanique » à la pâte de bois, vers 1850 qui marque à la fois l'explosion de la presse en termes de diffusion et de multiplication de titres mais aussi son extrême fragilisation matérielle en terme de pérennité. L'encollage du nouveau papier mécanique se faisant en

milieu acide avec de la colophane, celui-ci jaunit rapidement puis devient cassant, s'effritant au bout de quelques décennies voire de quelques années. Pour ces fonds, on a le plus souvent recours au transfert de support, mais pour les journaux dont le processus d'acidification n'est pas encore trop amorcé, le traitement de désacidification peut être une option intéressante.

3. Procédés de désacidification : orientation des collections à traiter, critères de sélection

Pour mettre en place sa politique de désacidification, le département a pu bénéficier de la complémentarité des deux techniques utilisées à la BnF : celle du prestataire Bookkeeper® et celle de l'unité interne de désacidification installée à Sablé. Si les deux procédés permettent de traiter des documents aux caractéristiques physiques différentes (nature du papier et des matériaux de couverture), le département a plutôt fait le choix d'orienter les documents entre les deux filières en fonction de leur format : en envoyant les grands formats chez Bookkeeper® et en envoyant à Sablé les petits formats, qui seuls peuvent être traités sur le site de la BnF. Les sélections de documents sont faites selon plusieurs principes : une sélection visuelle, volume par volume, et une sélection documentaire.

3.1. Prestataire externe

Chez le prestataire Bookkeeper®, est envoyée en priorité la presse grand format. Un programme documentaire a été déterminé en amont : nous avons décidé de désacidifier les titres de presse quotidienne régionale à éditions locales pour la période 1944-1980. Plusieurs raisons ont guidé ce choix : il s'inscrit dans le cadre d'un programme de conservation partagée avec les bibliothèques dépôt légal imprimeur selon lequel la BnF s'est engagée à conserver sur support papier l'édition principale des 40 titres à éditions multiples. Pour ces titres il existe bien souvent un microfilm qui commence au début des années 80, mais le microfilmage des têtes de collection n'était pas prioritaire. En effet, ces collections sont encore en bon état et communicables. Le microfilmage est réservé à des collections plus anciennes. Par ailleurs un tel choix documentaire permettait facilement et rapidement de sélectionner un grand nombre de documents. Néanmoins, nous procédons toujours à des vérifications de l'état physique des documents car pour les années 1944-1945, période de pénurie de papier, les états de conservation sont très mauvais. Pour certains titres il était déjà trop tard, le papier était très acide et très déchiré pour cette période.

En quelques chiffres, ce programme, commencé en 2004 a permis de traiter 4 524 volumes et est réalisé à la date de mars 2011 à hauteur de 75 %. Il a permis de désacidifier aussi bien des volumes reliés que des volumes avec des reliures Aclé® à pinces et des documents en feuilles conditionnés en boîte carton. En termes de chantier de magasinage, le travail est important : en 2010, 625 volumes de presse ont été traités chez le prestataire, en trois envois. Les 264 caisses préparées par les magasiniers du service représentaient 4 850 kg environ. A 31,98 euros ttc le kilo, cela représente donc un coût de 155 000 euros pour l'année 2010. On peut néanmoins regretter quelques limites à cette politique de conservation : par manque de place, tous les journaux ne sont pas conservés à plat et après traitement de désacidification ils sont donc remis debout en magasins. Si la durée de vie du papier est prolongée, les contraintes mécaniques qui s'exercent sur les journaux ainsi conservés ne disparaissent pas pour autant.

3.2. Prestataire interne

Dans l'atelier interne du département de la Conservation de Sablé, sont traitées les collections de petit format. Par le passé les sélections ont été faites parmi les monographies et les périodiques des collections de droit (lettrages E* et F) et aujourd'hui nous sélectionnons les journaux de format in-8°. Pour ces collections il est plus difficile de déterminer un programme documentaire *a priori* car les contraintes matérielles assez fortes obligent à des vérifications volume par volume. Ainsi sont exclus des sélections les documents avec du cuir (couverture et pièce de titre), les reliures avec du parchemin, les livres plastifiés et le papier glacé. La vérification matérielle permet aussi de vérifier l'état du papier et de traiter en priorité les documents dont le papier est déjà un peu acide mais encore manipulable.

Cette appréciation est évidemment assez subjective, nous n'utilisons pas de crayon pH pour déterminer le pH du papier et évaluer la pertinence du traitement. Nous traitons en priorité les documents du milieu du XIX^e siècle aux années 60-70 en fonction de l'état du papier. En tout cas la règle générale qui consiste à sélectionner des documents, sans dégradations, encore communicables reste valable. Environ 1 000 volumes par an sont ainsi traités en douze envois, présentant différents types de papier et d'encre. Quelques tests – faits lorsque ce fonds a commencé à être désacidifié – ont permis de constater que nous pouvions même envoyer en traitement de désacidification à Sablé les illustrés en couleur, les documents imprimés sur du papier couleur. Le recours à cette technique de désacidification pour le traitement de tels fonds présente plusieurs avantages : elle permet de sauvegarder des petits journaux, souvent uniques, qui ne sont pas prioritaires pour les programmes de microfilmage et de numérisation, ni du point de vue documentaire, ni du point de vue matériel car ils sont bien souvent encore communicables.

4. Conclusion

Moins coûteuse que la restauration, la désacidification est donc un traitement intéressant pour les journaux car elle permet de garantir aux lecteurs l'accès à l'original, ce qui n'est le plus souvent plus possible pour la presse de la première partie du XIX^e siècle. Néanmoins, la désacidification ne résout pas le problème de fragilité inhérent au support journal. Alors que les collections de presse sont des collections très demandées par les lecteurs de la BnF, il y a beaucoup à espérer d'un traitement qui pourrait combiner à la fois désacidification et renforcement du papier.

¹ Bibliothèque nationale de France / département Droit, Économie, politique
cecile.formaglio@bnf.fr